

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 24 mars 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Comité Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	16

Date de la convocation :

Le 18 mars 2016

Date d'affichage

Le 21 avril 2016

Objet de la délibération :

**VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2015**

L'an deux mille seize, le vingt-quatre mars,

À 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick et TROUVAIN Corinne, Messieurs DENNEL Alain, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis (suppléant de M. DEMAISON Daniel), TASSIN Jackie, WARIN Gérard

Excusés : Madame FOYART Khristine, PARIGOT Marianne, Messieurs ALLARD Patrick, CARVALHO Patrice, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, GUESNIER Jean-Noël, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, POUPLIN Charles.

Pouvoirs : Monsieur GUESNIER Jean-Noël à Monsieur DENNEL Alain, Monsieur GAGE Daniel à Monsieur HAUDRECHY Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Christian HEDUY, Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Olivier FERREIRA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit en €	Recettes / Excédents en €	Dépenses / Déficit en €	Recettes / Excédents en €	Dépenses / Déficit en €	Recettes / Excédents en €
Résultats reportés	13 485,19			623 721,47	13 485,19	623 721,47
Opérations de l'exercice	431 655,11	270 093,04	625 967,49	1 420 158,92	1 057 622,60	1 690 251,96
TOTAUX	445 140,30	270 093,04	625 967,49	2 043 880,39	1 071 107,79	2 313 973,43
Résultat de clôture	175 047,26			1 417 912,90		1 242 865,64
Restes à réaliser	2 314 351,51	1 931 347,31			2 314 351,51	1 931 347,31
RESULTAT CUMULE	558 051,46			1 417 912,90		859 861,44

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.



Le Président,
Olivier FERREIRA

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

(article L.2313 du CGCT)

En sa séance du 24 mars 2016, le Comité Syndical a approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Pour mémoire, le budget est voté par nature en section de fonctionnement et en section d'investissement avec les chapitres opérations d'équipement.

Il est rappelé que le SEZEO est créé depuis le 1^{er} janvier 2014.

1. Exécution comptable de la section de fonctionnement

En 2015, le coefficient de Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité était fixé à 5. Cette taxe assise sur les consommations d'électricité représente une part importante des ressources de fonctionnement du SEZEO et s'élève à 925 896,11 €.

Le cahier des charges du contrat de concession conclu avec SICAE OISE le 10 décembre 2014 a produit ses premiers effets en 2015.

Ainsi, le SEZEO a bénéficié d'une bonification exceptionnelle de sa redevance de fonctionnement (dite R1) et a perçu 259 307,06 €. De plus l'application de la formule de calcul de la redevance d'investissement (R2) intégrant une part donne un montant de 234 955,75 €.

Le principal poste de dépense de fonctionnement correspond au reversement de la R2 aux communes pour leurs travaux réalisés en 2012 et 2013, soit avant la création du SEZEO pour un montant de 514 715,16 €.

Le syndicat se structure et s'organise. Il a signé un contrat de location pour installer ses bureaux et a recruté un agent à temps complet en septembre 2015.

Enfin les études et les honoraires liés à l'assistance pour le groupement de commande gaz et électricité ainsi qu'à l'assistance pour le marché à bon de commande de maîtrise d'œuvre apparaissent en section de fonctionnement.

2. Exécution comptable de la section d'investissement

Pour sa deuxième année d'exercice, le SEZEO a mandaté plus de 273 766,92 € de travaux sur les réseaux basse tension. Quarante-deux opérations de travaux sont engagées au 31 décembre 2015 et sont en cours d'étude ou de réalisation.

Les restes à réaliser s'élèvent à :

- 2 314 351,51 € en dépenses correspondant aux travaux engagés mais non réalisés au 31/12/2015,
- 1 931 347,31 € en recettes qui représentent les fonds FACÉ notifiés, la TVA en attente de récupération et les recettes des opérations sous mandat avec les communes.

3. Résultats

Le compte administratif est arrêté avec un excédent de fonctionnement de 1 417 912,90 €.

Il est constaté un déficit d'investissement de 175 047,26 € et les RAR affichent un solde négatif de 383 004,20 €.

Par conséquent le besoin de financement de la section d'investissement est de 558 051,46 € qui pourront être couvert par l'excédent de fonctionnement.

4. Dette

Le SEZEO n'a pas contracté directement d'emprunt. Certains engagements financiers pris par les communes et liés aux réseaux de basse tension sont repris dans le cadre de la mise à disposition des biens.

Au 31/12/2015 le capital restant dû s'élève à 39 471,42 €.

5. Immobilisations

Les travaux de basse tension réalisés sont inscrits à l'actif du SEZEO.

Le concessionnaire étant chargé du renouvellement des réseaux, il n'est pas pratiqué d'amortissement sur ces biens.

Toutefois le syndicat s'est équipé de matériel informatique et de mobilier qui font l'objet d'amortissement respectivement sur une durée de 2 et 10 ans à compter de l'exercice 2016.

6. Personnel

Le SEZEO compte au 31/12/2015 un agent de catégorie A à temps non complet pour assurer les fonctions de Directeur et un agent de catégorie C à temps complet pour les fonctions de Gestionnaire administratif.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CA 2015

.....

Date de décision: 24/03/2016

Date de réception de l'accusé 22/04/2016

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24032016_201611

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20160324-24032016_201611-BF

.....

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/09/2006

classification :

.....

Nom du fichier : DOCBUDG-20004357800018-060046-CA-2015-21042016000000.xml (

060-200043578-20160324-24032016_201611-BF-1-1_1.xml)